

logique des situations réelles ou proches du réel ». (Longeot F.) Ces conditions peuvent être différentes selon les sujets. Les modalités pédagogiques se révéleront d'efficacité inégale suivant qu'elles correspondent plus ou moins à un mode de fonctionnement cognitif privilégié des sujets à un moment donné de leur développement.

• La formation des enseignants.

Ce problème mentionné par Piaget dans « Psychologie et Pédagogie » est repris par M. Denis Prinzhorn (9) qui cherche à « former » des enseignants en suscitant chez eux une compréhension de la théorie piagétienne. Les difficultés viennent surtout du fait que la théorie de Piaget est centrée sur le développement d'un enfant non réel, un enfant « épistémique » (9 bis), un « modèle utopique ».

L'essentiel serait que les maîtres saisissent la signification globale de ce qu'elle nomme « une attitude piagétienne » et non pas de saisir en détail les éléments d'une théorie.

Comment peut-on définir cette « attitude piagétienne » ?

Elle propose de le faire à partir de deux concepts : « constructivisme » et « autonomie ». Savoir que l'enfant doit construire activement sa propre connaissance implique que l'adulte respecte cette construction en adoptant une attitude d'écoute.

« Piaget a décrit et expliqué comment l'enfant passe d'une hétéronomie basée sur l'égoïsme à une autonomie basée sur la réciprocité et comment cette autonomie – morale ou intellectuelle – est nécessaire pour un « plein épanouissement de la personnalité » (*Où va l'éducation*, p. 39).

M. Denis Prinzhorn reprend ce concept d'autonomie, que Piaget lui-même n'étudie plus pour définir ou

(9 bis) Cf. *épistémologie : étude d'un point de vue philosophique de la science, de ses méthodes, de ses principes et de sa valeur*.

tenter de définir les objectifs d'un pédagogue. Ces objectifs dit-elle « sont définis par les pratiques culturelles ou institutionnelles du moment ou encore par le goût personnel des enseignants ».

Elle invite le maître à ne pas entraver l'activité constructive d'un enfant, même si cette activité n'entre pas dans le cadre rigoureusement scolaire.

Nous ajouterons à ces remarques, qu'en psychologie, « on ne peut comprendre réellement les faits et les interprétations qu'en s'adonnant soi-même à une recherche ». (*Psychologie et Pédagogie*, p. 190), en essayant de refaire soi-même les découvertes.

CONCLUSION

Le grand mérite de Piaget a été de donner à l'Action une position centrale dans le processus de construction des structures intellectuelles et ainsi, de souligner le rôle actif de l'individu dans ce processus. Piaget a présenté une théorie systématique du développement intellectuel. Cette théorie a influencé de multiples travaux de recherches, mais a aussi suscité diverses critiques. Elle ne rend pas toujours compte, selon J. Cambon (3), de toute la complexité des processus d'acquisition des connaissances. « Les conduites de sujets observés dans leurs milieux de vie habituels se conforment rarement au modèle qui caractérise pour Piaget le « sujet épistémique », défini comme « le noyau cognitif commun à tous les sujets de même niveau » (...). Avec des sujets de même niveau opératoire, telle intervention éducative est suivie de progrès pour certains, paraît sans effet pour d'autres (p. 165). Pour l'enseignant comme pour le chercheur, le problème est de savoir ce qui est acquis, de quelle manière s'est faite l'acquisition et ce qu'elle devient, de s'adapter à chaque cas.

M.J. Damerval.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DROZ R., RAHMY M. : *Lire Piaget*, Bruxelles, Dessart, 1972.
 LERBET G. : *Piaget*, Paris, Éditions universitaires, 1970.
 PIAGET J. : *Six études de psychologie*, Genève, Gonthier (coll. Médiations), 1964.
 PIAGET J. et INHELDER B. : *La psychologie de l'enfant*, Paris P.U.F., 1968.
 PIAGET J. : *Psychologie et pédagogie*, Paris, Denoël (coll. Médiations), 1969.
 PIAGET J. : *Psychologie et épistémologie*, Paris, Denoël (coll. Médiations), 1970.
 PIAGET J. : *Où va l'éducation*, Paris, Denoël (coll. Médiations), 1972.
 PIAGET J. : *L'équilibration des structures cognitives, problème central du développement*, Paris P.U.F., Paris, 1975.

DOCUME

QUELQUES LIVRES

ABDOU MOUMOUNI : *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero, 1964.

Nous tenons à citer ici le livre d'Abdou Moumouni, bien qu'il soit déjà ancien, et que les problèmes aillent vite en sciences humaines, parce qu'il constitue le premier ouvrage de synthèse et une somme qui n'a pas été dépassée. Après avoir analysé longuement l'éducation et l'enseignement dans l'Afrique noire précoloniale, l'enseignement colonial et son évolution, la situation de l'éducation dans les pays indépendants d'Afrique noire, il dénonce les points critiques sur lesquels doivent porter les réformes, et investit ce qu'il a déduit de la situation sociologique et historique de l'Afrique dans des propositions pour une conception nouvelle de l'éducation et de l'enseignement en Afrique noire, en traçant les voies d'un véritable renouveau culturel africain.

LE THANH KOY : Groupe de recherche de l'Iedes. *L'enseignement en Afrique tropicale*. Étude dirigée par Lê Thành Koy. Paris P.U.F., 1971.

Ce livre a son origine dans une série de quatre études préparées en 1963 par le groupe « Économie de l'Éducation » de l'Iedes sous la direction de Michel Debeauvais et de Lê Thanh Koy, à l'intention de l'Unesco. Elles comportaient un essai de typologie des pays africains et des réflexions portant sur la pyramide scolaire, les déperditions d'effectifs et les coûts de l'enseignement. Cet ouvrage a élargi le propos d'origine en utilisant des outils d'analyse quantitative qui permettent de révéler certains aspects que l'étude purement qualitative ne permettait pas de préciser avec autant de rigueur. Les problèmes ont évolué depuis sept ans. De nouvelles conceptions ont pu apparaître, mais les ana-

NTATION

DE RÉFÉRENCE

lyses contenues dans cet ouvrage restent infiniment précieuses en tant que références permettant d'avancer vers une africanisation de l'enseignement.

Après un historique reportant à l'éducation traditionnelle, à la pénétration de l'islam et du christianisme, aux politiques coloniales et à la situation de l'enseignement à la veille de l'indépendance, il est traité du développement des deux degrés d'enseignement, des pyramides scolaires et de leur évolution, des disparités culturelles. Puis sont analysés la notion de rendement, l'âge scolaire et le redoublement.

Une partie est consacrée aux problèmes de l'enseignement supérieur. Par la suite sont abordés les problèmes de financement de l'enseignement, de coûts. Deux chapitres s'attachent à décrire les variables enseignement-emploi, enseignement-croissance économique. Dans une partie finale sont proposées quelques propositions pour une rénovation de l'enseignement en Afrique.

L'ouvrage se termine par deux annexes, l'une ayant trait à l'organisation de l'enseignement en Afrique anglophone et francophone, l'autre à des statistiques relatives à ces deux ensembles de pays, puis par une importante bibliographie.

FRANK BOWLES : Étude internationale de l'admission à l'Université, accès à l'enseignement supérieur, Paris, Unesco, Aiv, 1964.

Cet ouvrage a été le premier grand travail accompli au titre du programme conjoint Unesco/Aiv (1) de recherches sur l'enseignement supérieur. Ce programme, qui a représenté un nouveau genre de coopération entre une organisation intergouvernementale et un organisme universitaire international, a été mis

en application à la fin de 1959. Il s'agissait d'effectuer, suivant les directives d'un comité mixte de direction, sous les auspices des deux organisations et avec le concours financier de fondations ou d'autres organismes – privés ou publics – compétents, une série d'études approfondies sur divers grands problèmes qui touchent à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des établissements d'enseignement supérieur du monde moderne.

Cette étude est présentée en deux volumes. Le premier – publié en anglais et en français – concerne le rapport de Frank Bowles, et le second – publié seulement en anglais – traite des études nationales provenant des douze pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, République Arabe Unie, Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles), Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Bien que traitant de l'enseignement supérieur, ce travail présente un intérêt pour tous les niveaux de l'enseignement, car il a bien fallu partir de l'orientation première qui détermine la vie d'un enfant, et des stades successifs qu'il aura à parcourir. C'est ainsi qu'y sont posés les problèmes de l'égalité des chances, de l'orientation, des déperditions d'effectifs, des examens, de la sélection.

PHILIP H. COOMBS : La crise mondiale de l'éducation, Paris, P.U.F., 1968.

Ce livre a eu pour origine un document de travail rédigé à l'intention d'une conférence internationale tenue aux États-Unis, à l'initiative du gouvernement américain. C'est l'Institut International de Planification (dont Philip Coombs était alors directeur), qui a été chargé de préparer le rapport. Cette étude se présente comme une application aux systèmes d'éducation des concepts et des méthodes en usage dans les sciences sociales, et en particulier, de l'analyse de systèmes. Il fait ressortir que, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement, l'éducation souffre d'une inadaptation fondamentale et qu'en particulier en ce qui concerne ces derniers, il leur faut rejeter les modèles étrangers, et rechercher des formules nouvelles tout spécialement dans des formes non scolaires d'éducation.

EDGAR FAURE : Apprendre à être (sous la direction d'Edgar Faure avec la collaboration de Félipe Herrera et de Abdul-Bazzak Raddama), Fayard/Unesco, Paris, 1972.

Cet ouvrage présente les résultats d'une très grande enquête menée dans tous les pays du monde, et la consultation d'un grand nombre d'experts qui ont été consignés dans ce rapport. On peut dire que cet ensemble de travaux débouche sur une philosophie de l'éducation qui englobe aussi bien l'éducation permanente que l'extra-scolaire et fait dans ses propositions, une très large place à l'éducation.

PERSPECTIVES

De par ses objectifs la revue « *Perspectives* » de l'Unesco se situe au confluent de toutes les tendances éducatives mondiales, et l'on y trouve une documentation abondante et variée tant sur les systèmes éducatifs des pays industrialisés que sur ceux des pays en voie de développement, et sur l'analyse des innovations. C'est donc l'ensemble des volumes qui a, de plus ou moins loin, trait à notre propos d'aujourd'hui. Toutefois, nous nous bornerons à une revue des derniers volumes VI et VII en insistant sur quelques articles.

■ **Le tournant de l'alphabétisation** (vol. VI, n° 1, 1976), met en présence les différentes doctrines d'alphabétisation, les contextes dans lesquelles elles voient le jour et les idéologies qui les sous-tendent. Nous citerons : « **L'alphabétisation et le rêve possible** » Paulo Freire, « **Alphabétisation dans les langues nationales et développement** », Bernard Dumont (référence au Mali), « **Un matériel de lecture pour les néo-alphabètes : la littérature orale traditionnelle** » Simoni Malya (référence à la Tanzanie), « **Alphabétisation et révolution : l'expérience vietnamienne** », Lê Thành Koy.

Par ailleurs, Kenneth King (Center of African Studies, Edimbourg) se livre à une réflexion sur « **Le minimum éducatif pour le Tiers Monde : nouvelle panacée ou nouveaux problèmes** ». Se référant à l'aspect extra-scolaire de l'éducation, mis en évidence à partir des années 1970, il examine successivement différents points :

(1) A.i.v. : Association Internationale des Universités.

■ **L'éducation de base pour les déshérités.** L'accent mis sur les éléments pauvres et non scolarisés des pays a conduit directement à l'idée de « minimum éducatif ». Ceci pose deux grands problèmes : la façon dont ce contenu minimal a été défini qui se heurte à des contraintes politiques, et les modalités d'administration de ces tranches de connaissance théoriques pratiques et nouvelles, dont la responsabilité incombe traditionnellement à des instances extrêmement éparpillées, et dont l'action devrait être regroupée par une instance interministérielle.

■ **Ressources potentielles des systèmes d'apprentissage locaux.** En Afrique, on n'a commencé à s'intéresser au mode traditionnel d'acquisition des connaissances que lorsque le chômage des jeunes au sortir de l'école est apparu dans différentes régions du continent.

■ **Interactions de l'éducation extra-scolaire et du système scolaire ordinaire.**

Quel est l'impact de cette dimension nouvelle de l'éducation extra-scolaire et des moyens locaux d'apprentissage sur le système scolaire ordinaire : impact sur les maîtres, les écoles normales et les facultés de pédagogie ; impact sur les mouvements de réforme de l'enseignement et le rôle des centres d'aménagement des programmes ; impact sur les structures administratives de l'éducation.

Il faut noter qu'il existe en Afrique des initiatives intéressantes qui sont moins bien connues sur ce continent que sur les continents étrangers.

■ **Techniciens pour le développement** (vol. VI, n° 2, 1976).

Nous reviendrons sur ce dossier lorsque nous traiterons nous-même de technologie.

On trouve par ailleurs :

■ **L'éducation en Afrique : de la dépendance à l'autosuffisance**, entretien avec Ben Mady Cisse, Sénégal. Ben Mady Cisse se livre tout d'abord à une analyse de la situation de l'éducation dans les pays du Tiers-Monde, et, en particulier, en Afrique, tirant les conséquences des systèmes mis en place pendant la colonisation et après l'indépendance. Pour lui, l'adaptation ne peut se faire qu'en posant le problème globalement, en cherchant à déterminer de quelle société ces pays

ont besoin, quels secteurs sont à privilégier et comment former un corps de responsables capables de travailler à l'émergence de cette société. Ceci implique la participation des bénéficiaires de cette école à la réalisation de celle-ci. Il s'agit de définir des pédagogies qui ne soient pas de simple formation, mais de préparation à prendre en charge des activités économiques, culturelles et techniques. Le remède est la création d'une volonté politique généralisée de transformation. Les moyens mis en œuvre devront l'être en vue de réaliser un objectif politique.

Un bon exemple de coopération panafricaine est la description du rôle joué par l'Institut panafricain de développement (I.p.d.), Cameroun, et enfin, celle de quatre projets sénégalais : la promotion humaine, l'enseignement moyen pratique, le rôle de l'enseignement non formel et l'introduction des langues nationales dans l'enseignement.

■ **Scolarisation en langue maternelle en milieu multilingue** (vol. VI, n° 3, 1976) (2).

Les cas de nombreux pays y sont étudiés (Pérou, Sri Lanka, Slovaquie, pays africains).

■ **L'aide à l'éducation et le nouvel ordre international** (vol. VI, n° 4, 1976)

Tout le dossier constitue une précieuse référence au thème que nous traitons dans ce numéro. En effet, ses différents articles constituent autant d'angles sous lesquels aborder les problèmes, avec des éclairages et des auteurs différents. Nous ne ferons donc que citer les articles en invitant les lecteurs décidés à aller plus loin... à s'y reporter » « **Développement et Coopération internationale** » : Amadou-Mahtar M'Bow ; « **L'aide à l'éducation : coopération ou domination ?** », Lê Thanh Koy ; « **L'expert contesté** », Jacques Bousquet ; « **A propos d'un cas limite : l'aide aux pays les moins développés** », Joseph Ki-Zerbo, et « **La problématique de l'éducation rurale : équité, efficacité et emploi** », Christopher Colclough et Jacques Hallack.

■ **Aspects de l'administration de l'éducation** (vol. VII, n° 1, 1977).

(2) Cité dans Recherche, Pédagogie et Culture, vol VI, n° 34.

■ **Fins et moyens d'une éducation continue** (vol. VII, n° 2, 1977).

Nous reviendrons sur ce dossier lorsque nous aborderons le thème de l'éducation continue.

■ **Apprendre à travailler : école et production** (vol. VII, n° 3, 1977).

On trouve ici différents exemples de la politique adoptée par certains pays en reliant directement le travail de leurs écoliers et étudiants au travail de la production économique : « **Éducation et production : position du problème** », Patrick Van Rensburg ; « **L'école contre le travail manuel** », René Dumont ; « **L'initiation au travail manuel dans les écoles du Tiers-Monde** », Margaret E. Sinclair ; « **Comment rattacher l'école au travail : l'expérience tanzanienne** », G.R.V. Mmari ; « **L'initiation et la préparation au travail dans les écoles soviétiques** », Nikolaï Semykine ; « **Les écoles de production au Panama** », Ramon Isos ; « **Écoles secondaires de « barrio » et collèges communautaires aux Philippines** », Pedro T. Orata ; « **Éducation et travail productif en Chine** », Yang Tchen.

■ **Problèmes et promesses de l'éducation préscolaire** (vol. VII, n° 4, 1977). En relation avec notre thème, nous citons, en particulier, l'article de Georges Z.F. Bereday : « **L'analyse comparée en éducation** ».

Dans « **l'analyse comparée en éducation** », Georges Z.F. Bereday, auteur de plusieurs importants ouvrages d'éducation comparée, se livre à une étude de ses approches, de ses orientations traditionnelles et à une revue des œuvres des différents comparatistes depuis Jullien jusqu'à nos jours, qu'ils se rattachent à l'une ou l'autre tendance de recherche, ou se trouvent à la synthèse des courants, tout en se situant lui-même par rapport à eux.

Il se livre ensuite à quelques réflexions sur l'avenir de l'éducation comparée en indiquant les facteurs historiques, socio-économiques et géographico-descriptifs ayant toujours été reconnus. Il convient toutefois que les recherches insistent sur la dimension du « **temps** », telle qu'elle s'applique en recherche spatiale ou en histoire, la dimension de la « **hauteur** » (comparaison des buts assignés à l'éducation), de la « **profondeur** » (questions socio-économiques) et de la « **largeur** » (coexistence de plus de

cent systèmes éducatifs différents et eux-mêmes divers).

Ses tâches concrètes peuvent ainsi être réaffirmées :

- . établir une meilleure banque de données (données de base indispensables aux études scientifiques plus précises);
 - . poursuivre les efforts tendant à établir une base pour une meilleure comparabilité (utilisation du droit comme terme de comparaison pour les études comparées en éducation, et méthodes de comparaison élaborées pour d'autres sciences sociales);
 - . parvenir à ce que l'éducation comparée habitue à se placer dans une perspective internationale.
- « L'éducation aide à former des citoyens du monde. Une perspective mondiale donne la force de résister aux pressions de ceux qui voudraient que les points de vue nationaux soient au centre des conceptions de la vie ».

ASSOCIATION FRANCOPHONE D'ÉDUCATION COMPARÉE (3)

L'Association Francophone d'Éducation Comparée (Afec), créée en 1973, se propose :

- . de réunir dans les pays d'expression totalement ou partiellement française, les personnes s'intéressant aux problèmes de l'éducation comparée et notamment les enseignants et les chercheurs;
- . de favoriser la mise en commun de leurs expériences et de leurs recherches en vue de promouvoir la pratique et l'enseignement de l'éducation comparée;
- . de fournir aux administrateurs, chercheurs et enseignants les éléments d'information et de réflexion susceptibles de favoriser la rénovation et l'innovation pédagogiques dans leurs pays respectifs;
- . de susciter et de faciliter entre les membres les échanges de toute nature et d'entreprendre puis de poursuivre ces échanges avec toute autre association nationale, européenne, internationale, mondiale qu'intéressent les problèmes de l'éducation comparée.

(3) [Président : Michel Debeauvais (Ile de France - Paris). Vice-présidents : Jean Auba (Ciep - Sèvres), Pierre Furter (Université de Genève). Secrétaire général : Pierre Alexandre (Ciep - Sèvres).]

Les adhérents reçoivent le bulletin « **Éducation comparée** » qui est publié régulièrement par l'Afec.

Voici le **sommaire du n° 17**, février-mars 1978 :

I. Congrès de Londres (juin 1977). *Communications.*

. **Jacques Champion** : Les diversités culturelles et linguistiques face aux systèmes unitaires d'enseignement en Afrique dite francophone. Étude comparative.

. Débat présidé par **Monseigneur Juan Tusquets** dans le cadre du séminaire :

« Analyse comparative du facteur linguistique. »

. **Pierre Furter** : Revendications régionales et unification nationale : à propos de quelques études et cas européens.

II. La vie de l'Association.

. La vie des organisations et des associations étrangères d'éducation comparée.

. Bibliographie.

BASE

. **II^e session de la Conférence internationale sur l'éducation en Afrique (Ciea), Éducation et travail productif, Brazzaville, 25-30 novembre 1978.**

Un document de travail préparatoire que l'on peut se procurer au Base (4) doit servir de base de réflexion aux participants à cette deuxième session de la Ciea et présente une définition des objectifs de la 2^e session et notamment le problème des objectifs de l'éducation en Afrique.

Il propose un plan de travail, un ordre du jour et une fiche d'inscription à la Conférence (5).

. Une nouvelle collection.

Le Bureau africain des sciences de l'éducation (Base) édite une collection « Point de vue ». Deux titres ont été publiés en 1977 :

– Science et psychologie par Malanda Dem., 48 p., bibliogr. (coll. Point de vue, 1).

(3) Afec, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres.

(4) Base B.P. 14, Kisangani (Zaire).

(5) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture, vol. VI, n° 33, 2^e page de couverture.

– La mentalité africaine et l'avenir de la science par Malanda Dem., 48 p., bibliogr. (coll. Point de vue, 2).

LE COURRIER

Bimestriel, organe de la Communauté européenne - Afrique - Caraïbes - Pacifique, consacre dans son n° 46, novembre-décembre 1977, un dossier à la formation dans ces pays. Il comporte un extrait de l'allocution prononcée par M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, à l'occasion de la 36^e session de la conférence internationale de l'éducation qui s'est tenue à Genève du 30 août au 8 septembre 1977. Le Dr Coombs, vice-président du Conseil international pour le développement de l'enseignement (Connecticut, E.U.), y traite ensuite de « la crise mondiale de la formation », et Jonathan Mangory de « la scolarisation en Afrique », tandis que Ekwa bis Isal présente une étude : « Une autre école pour l'Afrique ». Le dossier se termine par un article du Professeur Joky, directeur de l'Institut d'Études sur le développement à l'université du Sussex en Angleterre, sur « Le coût de la formation ».

ÉDUCATION CANADIENNE ET INTERNATIONALE (6)

Revue publiée depuis 1972 par la Société d'Éducation Comparée du Canada. Elle paraît deux fois par an. C'est une revue bilingue anglais-français qui comporte des articles de fond provenant de diverses parties du monde, traitant également des problèmes propres aux différentes régions du Canada, ainsi que des analyses de livres approfondies, de comparatistes ou spécialistes internationaux de sciences de l'éducation.

NOTES DE LECTURE

L'éducateur et l'approche systémique.

Manuel pour améliorer la pratique de l'éducation dans les pays en voie de développement

1975, 207 p., fig.

ISBN 92-3-201242-1

(6) David Radcliffe (éditeur), Jacques Lamontagne (adjoint), Éducation canadienne et internationale, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université de Montréal, Montréal, P.Q., Canada H3C 3J3.

(Également disponible en anglais) :
25 F (7).

Ce livre présente au lecteur une technique, généralement connue sous le nom d'analyse de systèmes ou approche systémique, par laquelle des situations d'enseignement et d'apprentissage peuvent être rendues plus appropriées aux apprenants et aux besoins de développement de la société. Il est destiné à aider tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation à identifier, à leurs niveaux, les points forts et les points faibles des systèmes existants et à stimuler les améliorations nécessaires.

Le monde en devenir.

Réflexions sur le nouvel ordre économique international

1976, 143 p.

ISBN 92-3-201365-7

Paraîtra en espagnol et en arabe :
12 F (7).

La recherche pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international a sollicité non seulement l'attention des diverses institutions spécialisées du système des Nations Unies, dont chacune a tenu à apporter sa contribution spécifique, mais aussi celle de beaucoup d'organismes nationaux et internationaux officiels ou privés qui, sensibles à l'actualité, à l'ampleur et à l'urgence de la question, ont voulu eux aussi faire connaître leurs vues. Cette prise de conscience à des niveaux différents est un phénomène significatif et positif, car il est certain que les transformations nécessaires exigeront de longs et patients efforts à tous les niveaux. Cet ouvrage de réflexion doit intéresser tous ceux qui, de par leurs fonctions dans les secteurs publics ou privés, se trouvent affrontés à ces problèmes, mais aussi un public plus large constitué par tous ceux qui sont conscients des problèmes fondamentaux du monde qui se fait.

Sommaire : I. A la recherche d'un nouvel ordre économique international; II. Obstacles et voies; III. Adaptation du système des Nations Unies; IV. Importance du développement scientifique, technologique et culturel; V. Contribution de l'Unesco; Conclusion; Annexe : Rapport du Groupe de réflexion sur les grands problèmes mondiaux et la contribution de l'Unesco à leur solution.

L'innovation en Haute-Volta : éducation rurale

et enseignement primaire

par Raymond Lallez,
directeur du Centre de recherche et de
formation en éducation (Crefed),
École normale supérieure de Saint-
Cloud (France)

Étude préparée pour le Service inter-
national d'informations et d'études
sur les innovations éducatives (Iers)
Unesco : *Bie (Expériences et innova-
tions en éducation, n° 21)*

1976, 107 p., tabl.

ISBN 92-3-201381-9

Paraîtra en anglais et en espagnol :
12 F (7).

Partant du problème que pose l'éducation de base en milieu rural, Raymond Lallez procède à l'analyse de la solution adoptée en Haute-Volta. Dans ce pays, à partir de 1961 ont fonctionné des centres d'éducation rurale qui en 1974 ont été transformés en centres de formation des jeunes agriculteurs. L'analyse du fonctionnement des centres d'éducation rurale en liaison avec l'enseignement primaire et par rapport à leur conception initiale dégage les raisons d'un échec dont les spécialistes de l'innovation pourront tirer des enseignements précieux. Elle montre en outre la manière dont les responsables de la Haute-Volta ont eux-mêmes analysé cet échec et les perspectives qui peuvent s'ouvrir aux nouvelles formules qu'ils ont ensuite adoptées.

L'éducation en Afrique à la lumière de la Conférence de Lagos (1976)

(Études et documents d'éducation,
25)

1977, 59 p.

ISBN 92-3-201437-8

A paraître en anglais et en arabe :
8 F (7).

Table des matières

Introduction

I. Expansion de l'éducation en Afrique.

II. Un grand mouvement d'innovation et de réforme.

III. De l'excellence à la pertinence des systèmes d'éducation.

IV. L'éducation de base et l'éducation de masse au service du développement.

V. La coopération en matière d'éducation. Conclusion. Annexes.

■ Déclaration de la Conférence de Lagos.

■ Taux nets de scolarisation par groupes d'âge (garçons et filles).

■ Évolution de la population et des effectifs scolarisés dans le groupe d'âge 6-11 ans, et projections.

Notre librairie, Livres, lecture et bibliothèques, Afrique, Madagascar, Ile Maurice.

N° 39, novembre-décembre 1977,
68 p.

Après des commentaires sur quelques ouvrages récents concernant l'Afrique, F. Lalande-Isnard fait part de son expérience de bibliothécaire et donne quelques conseils pratiques pour réaliser l'inventaire d'un fonds de bibliothèque sans interrompre ses activités personnelles.

Jacques Chevrier, professeur de littérature africaine à Paris-III et Paris-XII, expose les tendances nouvelles de la littérature africaine.

Ibanda Mvuzni wa Luhangu, assistant à l'Université nationale du Zaïre, analyse l'image du Noir dans la littérature coloniale.

Les fiches « auteurs africains » présentent Jean Pliya (Bénin) et Malick Fall (Sénégal).

Clef, 27, rue Oudinot, 75700 Paris (France). (Le numéro 12 F, abonnement 60 F.)

Choses apprises. Catalogue de documents de la Cmc/Action pour le développement, 1971-1976.

Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1977, 105 p., ISBN 92-5-200316-9.

Cette nouvelle publication Cmc (Campagne mondiale contre la faim/action pour le développement) contient un choix de rapports sur les projets de la Cmc/AD (8) dans le pays du Tiers Monde. Ils rendent compte des problèmes rencontrés et des résultats obtenus par des projets visant des objectifs précis dans des contextes nationaux et locaux; ils sont rédigés par ceux qui, sur le terrain, étaient directement responsables de leur exécution. Ils touchent outre l'Afrique, l'Amérique latine et les Antilles, l'Asie et le Proche-Orient.

(8) Action pour le développement/Cmc, Fao, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie).

(7) Extrait de la revue « Perspectives ».

Multiplex. Recueil de notes professionnelles. 2. Février 1978.

88 p., ill.

Ce deuxième numéro de Multiplex, publié par le Bureau des missions de programmes de Radio-France internationale (9) donne une information très large sur les radio-télévisions africaines de langue française. Nous avons noté tout particulièrement :

- L'Université des ondes s'étend en Afrique, résultats de la 16^e Assemblée générale de l'Urti (Université radiophonique et télévisuelle internationale) qui s'est tenue à Paris du 18 au 20 janvier dernier, regroupant vingt-deux organismes de radio et vingt-huit organismes de télévision.
- Vers un nouvel ordre international de l'information, un séminaire qui s'est tenu à Lomé du 5 au 10 décembre 1977 sous l'égide de la Fédération internationale des journalistes et avec le concours de l'Unesco.

**DÉBAT
AUTOUR D'UN LIVRE**

HAMELINE (Daniel) et DARDELIN (Marie-Joëlle). - **La Liberté d'apprendre : Situation II.** - Paris, Ed. ouvrières, 1977, 342 p.

In : *Revue française de pédagogie*, n° 42, janvier-février-mars 1978, p. 56-72.

La *Revue française de pédagogie*, dans sa partie « Notes critiques », propose pour la première fois un « débat autour d'un livre » et a choisi pour ouvrir cette nouvelle rubrique l'ouvrage de D. Hameline et M.J. Dardelin « La liberté d'apprendre : situation II », dont la première version fut publiée en 1967 à un moment où l'enseignement français vivait une crise profonde.

M. Jean Hassenforder expose les raisons du choix de ce livre qui s'inscrit dans un courant de pensée particulièrement développé en France, celui de la pédagogie de groupe, avant d'ouvrir le débat auquel participent les deux personnes à qui le livre est dédié, en des termes qui appellent une réponse : « A nos amis André de Peretti (un peu comme à notre Charyb-

de) et Georges Snyders (un peu comme à notre Scylla) », et à Guy Avanzini à qui il a été fait appel en raison de sa double compétence en matière d'histoire de l'éducation et de didactique. Enfin, la réponse des auteurs intervient en conclusion de ce débat.

André de Peretti, dans une analyse passionnée, trouve à la lecture de cette deuxième version une volonté démystificatrice des présupposés du premier ouvrage, dans une approche trop intellectuelle développée aux dépens de la pratique à son avis. Il regrette une tentation permanente de généralisation et de radicalisation. Les professeurs soucieux de bien faire, seraient-ils insatisfaits des innovations entreprises même réussies ? il estime, en effet, que les auteurs ont pris trop de recul par rapport à leurs expériences non directives réalisées entre 1962-1964 pour D. Hameline et 1964-1973 pour M.J. Dardelin, qui présentaient des résultats très satisfaisants. En pédagogie, les choses ont été très vite depuis 1958 et les auteurs ont été les témoins attentifs d'évolutions accélérées qui leur permet de dégager un « nouveau personnelisme en pédagogie ». La lecture de cet ouvrage inspire à M. de Peretti beaucoup de non(s) et beaucoup de oui(s).

Georges Snyders, quant à lui, a concentré son analyse sur les deux derniers chapitres de l'ouvrage. Là où les auteurs s'opposent à l'intolérance et à l'inquisition. Il regrette que, face au problème de savoir comment passer d'une politique intolérante à une politique ouverte, les auteurs se réfugient dans la négation de la politique et montrent la plus grande défiance envers l'intolérance marxiste. Il apprécie beaucoup, toutefois, la remise en question des auteurs envers la non-directivité car cette remise en question n'est pas ici une clause de style puisqu'ils ont l'audace de la faire pour leur propre compte.

Guy Avanzini estime que dans cet ouvrage D. Hameline fait part du trépas de la non-directivité : « Disons-le donc, sans ambages, une méthode comme celle que nous avons décrite n'a aucune chance de se généraliser et de fournir au système scolaire une alternative plausible » (p. 278), et qu'il montre aussi clairement son évolution. Les auteurs rejoignent ainsi beaucoup d'autres, la non-directivité est partout critiquée et les tendances

qui l'emportent, très différentes, se développent dans deux directions également directives : une directivité d'ordre didactique et une directivité politique (G. Snyders, F. Imbert, ou B. Charlot), et c'est à l'analyse de ce second courant que les auteurs se sont le plus attachés.

Daniel Hameline répond très précisément aux trois commentaires de ce débat et se fait l'écho de l'évolution profonde qui est intervenue dans la pratique pédagogique depuis 1958.

**LE
DOCUMENTALISTE
UNIVERSITAIRE**

Le rôle du documentaliste apparaît très important dans les universités modernes, de plus en plus impliquées dans la promotion de la recherche scientifique qui nécessite d'évidence un socle documentaire de base.

Profil du documentaliste et méthode de travail.

Le documentaliste d'université doit être un technicien diplômé dans sa profession, intéressé par la recherche, ouvert à la vie universitaire, disponible et curieux. Basé à la bibliothèque universitaire, il doit savoir utiliser et faire vivre les collections de périodiques auxquels est abonnée la bibliothèque (trop souvent ces collections sont « conservées » et non utilisées). Par un travail de dépouillement dont l'efficacité sera fonction de la rapidité, le documentaliste fera connaître aux professeurs et chercheurs ce qui peut les intéresser dans la production périodique courante, au double niveau des articles originaux et des analyses.

Quant à la méthode de travail, elle consistera d'abord, après des sondages effectués dans chaque faculté ou institut d'université, à élaborer un code descripteur des « profils d'intérêt » des professeurs et chercheurs, dans chaque domaine de leur spécialité. La bibliographie correspondante pourra ainsi être suivie et répercutée périodiquement sur les utilisateurs. Quelques restrictions s'imposent cependant dans des domaines scientifiques très spécifiques : à un niveau hautement spécialisé, seuls les chercheurs peuvent décider de la parti-

(9) Radio-France internationale, Bureau des missions de programmes, p. 5519, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16 (France).

nence d'un article pour leur recherche, en particulier dans les sciences physiques, biologiques et médicales, mais les investigations du documentaliste au niveau large ne seront pas inutiles, en particulier pour les étudiants. Il semble ainsi valable d'établir à leur intention un fichier de dépouillement systématique et éventuellement analytique des revues de vulgarisation scientifique où paraissent souvent des mises au point très précieuses et facilement accessibles, d'une étude d'actualité.

En résumé, on peut attendre du documentaliste universitaire :

- de pouvoir répondre rapidement et efficacement à une question sur un sujet d'étude ;
- de pouvoir localiser pour un chercheur ou étudiant :
l'information de base (par les encyclopédies, grands traités, etc.),
l'information courante (périodiques dans telle ou telle spécialité).

Enseignement de la documentation et initiation des étudiants à la recherche bibliographique.

L'enseignement systématique de la documentation était, essentiellement jusqu'à ces dernières années, pratiqué en France par l'Institut national des Techniques de la Documentation, qui délivrait un diplôme national ; cet établissement est actuellement en cours de réorganisation et l'enseignement de la documentation s'intègre de plus en plus largement aux études universitaires, en particulier, pour Paris, à l'université de Villette (Paris-XIII) et en province, dans I.U.T. de Besançon, Bordeaux, Dijon, Nancy, Strasbourg, Quimper, Toulouse, Tours.

Par ailleurs, l'initiation des étudiants aux techniques de rédaction et de présentation de la bibliographie est très importante en fin de cycle universitaire. Il est très rare qu'une bibliographie de thèse soit faite correctement et puisse être utilisable ; il est exceptionnel aussi qu'aient été prospectées suffisamment les sources documentaires intermédiaires constituées par les bulletins d'analyses (abstracts), nationaux et internationaux. Dans les facultés de médecine, il est particulièrement important d'entraîner les étudiants à la manipulation aisée d'instruments de travail aussi indispensables que l'« *Index medicus* » et ses

« *Subjects Headings* » et les sections spécialisées d'« *Excerpta medica* » avec leurs très substantielles analyses.

Constitution de Thésaurus.

Le documentaliste universitaire semble particulièrement qualifié pour préparer, en collaboration avec les spécialistes d'une discipline, des thésaurus documentaires pouvant faire l'objet d'une éventuelle exploitation mécanographique. Dans un centre hospitalier universitaire, par exemple, un thésaurus établi dans une spécialité, en collaboration avec un médecin, peut permettre la sélection normalisée des observations originales pouvant susciter une publication : au code par « mots clés » du thésaurus, répondront les numéros des dossiers scientifiquement intéressants, enregistrés au bureau des entrées de l'hôpital.

Constitution de bibliographies rétrospectives.

Le documentaliste sera automatiquement impliqué dans l'élaboration des bibliographies spécialisées ou générales, intéressant l'université dont il dépend ; s'il s'agit de pays essentiellement axés sur leur développement scientifique et économique, ce travail est d'envergure et d'importances particulières. C'est au documentaliste que revient de constituer la bibliographie rétrospective d'un pays, d'une région ou d'un thème important à l'échelon national. Il semble rationnel que ces travaux aient pour base une université.

Lien organique avec le Service des Publications universitaires.

Comme un corollaire logique de ses activités, le documentaliste peut aussi être associé au fonctionnement du service des publications de l'université dont il dépend : réception des manuscrits, normalisation de leur présentation, centralisation des transmissions d'épreuves entre l'imprimeur et les auteurs. Il participe ainsi à un mécanisme de retour d'information (1) : par ses prospections bibliographiques, il facilitera l'entrée de la documentation à l'université en alimentant les travaux des chercheurs qui feront ultérieurement l'objet de publications universitaires.

(1) Feed-back.

Par ces diverses fonctions de bibliographe, d'enseignant, d'associé d'édition, le documentaliste peut probablement apporter une contribution valable au dynamisme de la recherche universitaire.

Geneviève Janvier.

Prière d'insérer

JEUNESSE ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE NOIRE

La récente conférence régionale des ministres de l'éducation tenue à Lagos en 1976 a réaffirmé la nécessité d'adapter les systèmes éducatifs africains aux réalités du développement économique et social.

Aussi, ce numéro spécial (1), après avoir tiré les leçons des services civiques, analyse des actions d'éducation non conventionnelle intimement liées à des projets de développement régionaux : groupements de jeunes agriculteurs de Haute-Volta, enseignement moyen pratique au Sénégal, renouveau des samarias au Niger...

Chacune de ces expériences est appréciée et située dans ses dimensions économiques (coûts, effets d'entraînement), sociales (rapports avec l'environnement humain, types de jeunes atteints), éducatives (effets mobilisateurs stables ou plus permanents).

Un important dossier documentaire complète ce numéro. On y trouve, entre autre, un tableau comparatif de revues africaines d'éducation, des renseignements sur des centres de documentation...

La jeunesse africaine peut-elle être une force vive du développement ? Au milieu des débats sur les systèmes d'éducation, ce numéro apporte des éléments de réflexion sur une insertion réaliste et éducative des jeunes Africains dans la vie professionnelle et le développement de leur pays. Il entend aussi proposer aux jeunes Français qui se rendent en Afrique une information destinée à enrichir et nuancer les interprétations qu'ils peuvent tirer de leurs premières observations.

(1) On peut se procurer ce numéro spécial en s'adressant à :

Institut National d'Éducation Populaire
Service des Publications, 78160 Marly-le-Roi
En joignant à la commande un chèque de 15 F à l'ordre de M. l'Intendant de l'Institut National d'Éducation Populaire.